



***RAPPORT FINANCIER
DU 1^{er} SEMESTRE 2010***

SOMMAIRE

| | | |
|--|------|----|
| Déclaration de la personne responsable du Rapport | page | 2 |
| Rapport semestriel d'activité | page | 3 |
| Comptes consolidés au 30 juin 2010 | page | 9 |
| Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2010 | page | 32 |

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels condensés contenus dans le présent rapport sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe DASSAULT AVIATION, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau

fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 29 juillet 2010

Charles EDELSTENNE
Président-Directeur Général

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du premier semestre 2010

1. Résultats consolidés et événements importants du 1^{er} semestre

1.1 Prises de Commandes

Nos prises de commandes consolidées du 1^{er} semestre 2010 sont de **989 millions d'euros** contre -1 126 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Leur évolution par rapport au 1^{er} semestre 2009 est la suivante, **en millions d'euros** :

| | DÉFENSE | | FALCON | Total | % Export |
|--------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | France | Export | | | |
| 1 ^{er} sem 2009 | 178 | 74 | -1 378 | -1 126 | NS |
| | NS | | NS | | |
| 1^{er} sem 2010 | 184 | 100 | 705 | 989 | 76% |
| | 29% | | 71% | | |

Programmes FALCON

Les commandes d'avions neufs, diminuées des annulations, sont légèrement positives au 1^{er} semestre 2010 (**2 FALCON**). Elles étaient, compte tenu de la crise, négatives au 1^{er} semestre 2009 (-56 FALCON).

Le montant important en euros des prises de commandes FALCON, au regard du nombre d'avions commandés, s'explique par l'effet favorable du dollar. En effet, le carnet de commandes est valorisé au fixing de clôture (et en tenant compte des couvertures de change) et l'évolution de ce taux a été favorable : 1,23 \$/€ au 30 juin 2010 contre 1,44 \$/€ au 31 décembre 2009. L'écart correspondant est intégré dans les prises de commandes.

Programmes DÉFENSE

Les commandes correspondent à du soutien et du développement et sont en augmentation de 13%.

1.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2010 est de **1 990 millions d'euros** contre 1 384 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de **44%**.

Son évolution est la suivante, **en millions d'euros** :

| | DÉFENSE | | FALCON | Total | % Export |
|--------------------------------|------------|------------|--------------|--------------|------------|
| | France | Export | | | |
| 1 ^{er} sem 2009 | 373 | 106 | 905 | 1 384 | 71% |
| | 35% | | 65% | | |
| 1^{er} sem 2010 | 370 | 118 | 1 502 | 1 990 | 77% |
| | 25% | | 75% | | |

Programmes FALCON

Le chiffre d'affaires FALCON augmente de 66% entre les deux semestres. En particulier, **45 avions neufs** ont été livrés au 1^{er} semestre 2010 contre 26 au 1^{er} semestre 2009.

Programmes DÉFENSE

Le chiffre d'affaires Défense France est du même niveau entre les deux semestres. **5 RAFALE** ont été livrés à l'Armée française au cours du 1^{er} semestre 2010, contre 7 au cours du 1^{er} semestre 2009. Cette baisse des livraisons de RAFALE est compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires lié au soutien et développement métropole.

Le chiffre d'affaires Défense export augmente de 11% et correspond à du soutien.

1.3 Changement méthodes comptables

Le Groupe rappelle qu'il a adopté en 2009, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, l'option offerte par la norme IAS 19 de reconnaître la totalité des écarts actuariels (de la période au cours de laquelle ils se sont produits) relatifs aux engagements de retraite dans l'état des produits et charges comptabilisés. Auparavant, le Groupe comptabilisait ces écarts actuariels dans le résultat de l'exercice.

Le résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2009, établi avec cette nouvelle règle, est de 121 millions d'euros (marge opérationnelle : 8,7%) contre 114 millions d'euros publié (marge opérationnelle : 8,2%).

Le résultat net du 1^{er} semestre 2009, établi avec cette nouvelle règle, est de 124 millions d'euros (marge nette : 9,0%) contre 118 millions d'euros publié (marge nette : 8,5%).

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du premier semestre 2010

1.4 Résultat Opérationnel

Le **Bénéfice opérationnel consolidé** du 1^{er} semestre 2010 est de **248 millions d'euros** contre **121 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de **104%**. La marge opérationnelle s'établit ainsi à **12,4%** contre 8,7% au 1^{er} semestre 2009.

Ces améliorations s'expliquent principalement par la croissance du chiffre d'affaires (et accessoirement par des couvertures de change plus favorables : 1,29 \$/€ au 1^{er} semestre 2010 contre 1,31 \$/€ au 1^{er} semestre 2009).

1.5 Résultat Net

Hors impact THALES, le **Bénéfice net** (Groupe et part du Groupe) du 1^{er} semestre 2010^(*) s'élève à **170 millions d'euros** contre **124 millions d'euros** au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de **37%**.

La marge nette^(*) est de **8,5%** contre 9,0% au 1^{er} semestre 2009.

Ce bénéfice inclut une perte financière de 16 millions d'euros, contre un profit financier de 44 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Cette dégradation résulte des facteurs suivants :

- le 1^{er} semestre 2009 avait vu, dans le cadre de l'acquisition des actions THALES, la cession de valeurs mobilières de placement disponibles à la vente dégagant un profit de 38 millions d'euros,
- le coût des emprunts est de 17 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Les emprunts ont été en effet souscrits en mai 2009,
- la baisse des taux de placement de la trésorerie.

^(*) *résultat net y compris mise en équivalence THALES :*

- *bénéfice net hors amortissement du Purchase Price Allocation : 197 millions d'euros,*
- *bénéfice net après amortissement du Purchase Price Allocation : 141 millions d'euros.*

1.6 Information sectorielle

La norme IFRS 8 requiert la présentation de l'information sectorielle selon des critères de gestion interne.

L'activité du Groupe DASSAULT AVIATION relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président - Directeur Général, utilisé pour la stratégie et les prises de décisions, ne présente pas d'analyse de la performance (au sens de la norme IFRS 8) à un niveau inférieur à ce domaine.

2. Structure financière et éléments bilanciaux

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé "Trésorerie Disponible" qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché),
- dettes financières.

La Trésorerie Disponible consolidée s'élève à **2,26 milliards d'euros** au 30 juin 2010 contre 1,98 milliard d'euros au 31 décembre 2009.

Cette augmentation (+ 0,28 milliard d'euros) correspond principalement à la capacité d'autofinancement dégagée par le Groupe au cours du 1^{er} semestre (+ 0,35 milliard d'euros), partiellement compensée par le versement de dividendes par le Groupe (- 0,09 milliard d'euros).

Du fait de l'importance des livraisons et de la faiblesse des prises de commandes, la baisse des stocks et en-cours et celle des avances et acomptes reçus se neutralisent. Cela conduit à une stabilité du besoin en fonds de roulement.

Hors éléments du besoin en fonds de roulement, la principale variation du bilan concerne les instruments de couverture, dont la valeur de marché baisse de 0,63 milliard d'euros. Cela est lié à l'évolution du taux du dollar de clôture qui est de 1,23 \$/€ au 30 juin 2010 contre 1,44 \$/€ au 31 décembre 2009.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du premier semestre 2010

3. Perspectives, risques et incertitudes pour le second semestre

Le chiffre d'affaires 2010 devrait être comparable à celui de 2009, avec des livraisons de l'ordre de 85 FALCON et 11 RAFALE.

Compte tenu du niveau important du stock mondial d'avions d'occasion disponibles à la vente, le Groupe n'anticipe pas de reprise du marché de l'aviation d'affaires à court terme.

4. Transactions avec les parties liées

Les parties liées au 30 juin 2010 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2009 et les transactions intervenues au cours du semestre sont également de même nature.

5. Activités du Groupe

5.1 Évolution des Programmes

• *Programmes FALCON :*

Le 1^{er} semestre 2010 a été marqué par :

- la livraison de 45 FALCON, dont les premiers FALCON 7X en Inde et en Chine,
- la certification du FALCON 7X par la Direction Générale de l'Aviation Civile Chinoise,
- la certification du freinage automatique du FALCON 2000 EX/LX,
- la fin des essais en vol de certification du FALCON 900LX,
- la remise du prix "Good Design" 2009 à DASSAULT AVIATION et BMW GROUP DESIGNWORKUSA par le CHICAGO ATHENAEUM: MUSEUM OF ARCHITECTURE AND DESIGN, en récompense de leur collaboration dans le cadre de la nouvelle option d'aménagement intérieur du FALCON 7X,

- la poursuite des développements en cours (SMS, phase 2 du cockpit EASY).

A noter que le **FALCON 900 LX a été certifié début juillet 2010.**

• *Programmes DÉFENSE :*

Concernant le RAFALE, le 1^{er} semestre 2010 a été marqué par :

- la livraison de 5 RAFALE,
- la fin des retrofits au standard F3 des avions initialement livrés au standard F2,
- la qualification de l'étape F3-2 intégrant entre autres la nacelle de désignation Damoclès et la capacité "tireur-illuminateur" des armements guidés laser,
- la poursuite des négociations pour la vente du RAFALE à l'export.

S'agissant des autres programmes, il convient de noter :

- la fin des travaux d'intégration de la liaison de données MIDS-L16 sur MIRAGE 2000D France,
- l'assemblage des différents ensembles de structure ainsi que les premiers tests d'intégration de logiciel du démonstrateur d'avion de combat sans pilote (UCAV) nEURON. Ce programme, placé sous la maîtrise d'œuvre de DASSAULT AVIATION, associe cinq autres partenaires industriels européens.

Par ailleurs, la Direction Générale pour l'Armement a décerné à DASSAULT AVIATION le Trophée Qualité du meilleur maître d'œuvre industriel 2010.

5.2 Services et Soutien aux clients

Au 1^{er} semestre 2010, nous avons :

- restructuré notre réseau de stations services agréées et augmenté sa capacité en Asie,
- poursuivi avec l'État les négociations relatives au Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des avions militaires autres que le RAFALE.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du premier semestre 2010

6. Recherche et Développement

En amont des programmes, nos travaux de préparation du futur portent sur les études de concepts d'aéronefs, de développements technologiques et d'amélioration de nos processus outillés.

Les plans transverses pluriannuels, mis en place pour préparer la prochaine génération de FALCON à technologies innovantes, se sont poursuivis avec l'objectif de réduire significativement l'impact environnemental des futurs avions d'affaires et de proposer des services de qualité à nos clients.

La définition de notre participation aux travaux de démonstration dans le cadre de CLEAN SKY a été consolidée. Ceux-ci contribueront à la validation d'innovations dans les domaines de la gestion de l'énergie à bord, du contrôle avancé de l'avion, de la réduction de la traînée et de l'éco-conception.

Nous préparons les dossiers des démonstrateurs proposés par le Conseil d'Orientation de la Recherche en Aéronautique Civile au titre du Grand Emprunt National.

La Direction Générale pour l'Armement nous a notifié des Plans d'Études Amont sur l'amélioration des prédictions de séparation d'emports et sur de nouveaux moyens de réduction de la signature électromagnétique.

7. Entreprise numérique

DASSAULT AVIATION continue à faire de l'entreprise numérique étendue et du Product Lifecycle Management (PLM) une réalité, lui conférant une avance technologique et un avantage compétitif significatif. Le déploiement de la sixième version du processus de gestion du cycle de vie du produit (PLM V6) et de sa composante Systèmes apporte de nouveaux processus collaboratifs. Cela permet de coordonner les acteurs (internes ou externes à l'entreprise), les projets, les processus, quels que soient le lieu, le collaborateur, le programme et le produit.

8. Nouvelles techniques de fabrication

Nous poursuivons le développement des filières composites par la poursuite du programme européen de caisson de voilure ALCAS et l'étude des procédés de "placement filamentaire".

Dans le domaine des matériaux métalliques, nous étudions les nouveaux alliages d'aluminium haute résistance et le procédé de soudage par friction. Nous améliorons aussi nos procédés de formage des panneaux de voilure FALCON (multi presses et grenailage).

Nous renforçons l'utilisation des techniques numériques par l'extension de la robotisation aux montages de sous-ensembles et la réalisation de pilotes de simulation d'atelier en collaboration avec DASSAULT SYSTÈMES.

Dans le cadre de la réduction de l'impact environnemental de nos procédés, nous introduisons en production des gammes de peinture à taux de solvants polluants réduits et d'anodisation avec taux de chromates également réduits.

Nous poursuivons également l'étude du remplacement de l'usinage chimique des aluminiums par de l'usinage mécanique.

Le groupe de projet créé en 2009 pour prendre en compte les impacts du règlement européen REACH poursuit ses travaux.

9. Moyens Industriels

Au 1^{er} semestre 2010, nous avons mis en service et commandé notamment :

- une nouvelle fraiseuse d'Usinage Grande Vitesse pour panneaux de voilure FALCON,
- une machine de mesure tridimensionnelle,
- l'automatisation de l'alimentation d'une cellule robotisée de rivetage panneaux revêtements,
- un centre d'usinage de profilés.

Rapport d'activité du Groupe DASSAULT AVIATION

du premier semestre 2010

10. Politique Environnementale

Notre système de management intégré, qualité et environnement, a été renforcé par la généralisation de l'analyse environnementale de nos processus. Cela nous permet de définir et de mettre en œuvre des actions d'amélioration pour toutes les activités ayant un impact significatif sur notre performance environnementale.

Au 1^{er} semestre 2010, nous avons également :

- initialisé un bilan des émissions des gaz à effet de serre pour nous préparer à l'échéance réglementaire de 2012,
- mis en place une démarche d'Analyse du Cycle de Vie de nos aéronaves, pour nous permettre à terme d'améliorer l'impact environnemental des matériaux et procédés de production utilisés.

11. Ressources Humaines

Les effectifs du Groupe sont de 11 609 personnes au 30 juin 2010.

Conclusion

Notre Groupe présente de bons résultats au 1^{er} semestre 2010 tant en matière de livraisons FALCON que de rentabilité. Toutefois, il doit faire face à une situation incertaine liée à la crise :

- même si le rythme des annulations de commandes FALCON ralentit, les prises de commandes tardent à reprendre significativement,
- l'augmentation des dettes publiques va conduire à une réduction des budgets de défense, notamment en France.

En matière militaire, nous sommes en discussion avec plusieurs prospects export qui ont apprécié les qualités du RAFALE lors de son évaluation et espérons une concrétisation.

L'incertitude demeurant, nous devons encore améliorer notre productivité. Cela est d'autant plus indispensable que nos concurrents américains, malgré l'avantage que leur confère la parité euro/dollar, délocalisent certaines de leurs activités dans des pays à bas coûts.

L'évolution incertaine de l'économie mondiale nous conforte dans notre politique industrielle prudente, tout en nous incitant à aborder la reprise avec un maximum d'atouts : une compétitivité encore améliorée, des produits innovants et des processus ambitieux.

Le Conseil d'Administration

***COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDÉS CONDENSÉS***

AU 30 JUIN 2010

En milliers d'euros

BILAN ACTIF

| (en milliers d'euros) | Éléments de l'Annexe | 30.06.2010 | 31.12.2009 |
|--|----------------------|-------------------|-------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Écarts d'acquisition | | 14 366 | 14 366 |
| Immobilisations incorporelles | | 55 060 | 61 897 |
| Immobilisations corporelles | | 488 581 | 459 272 |
| Titres mis en équivalence | 3 | 1 741 575 | 1 860 618 |
| Titres disponibles à la vente | 4 | 3 271 918 | 3 217 787 |
| Autres actifs financiers | | 31 918 | 32 296 |
| Impôts différés actifs | 3, 6 | 207 161 | 53 487 |
| TOTAL ACTIFS NON COURANTS | | 5 810 579 | 5 699 723 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks et en-cours | 3 | 3 229 743 | 3 399 414 |
| Créances clients et autres créances | 3 | 577 419 | 477 311 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | 153 988 | 178 192 |
| Instruments de couverture | 3 | 16 670 | 649 550 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3, 4 | 764 171 | 615 929 |
| TOTAL ACTIFS COURANTS | | 4 741 991 | 5 320 396 |
| TOTAL ACTIF | | 10 552 570 | 11 020 119 |

BILAN PASSIF

| (en milliers d'euros) | Éléments de l'Annexe | 30.06.2010 | 31.12.2009 |
|--|----------------------|-------------------|-------------------|
| CAPITAL ET RÉSERVES | | | |
| Capital | | 81 007 | 81 007 |
| Réserves | | 3 353 214 | 3 180 878 |
| Écarts de conversion | | -11 177 | -133 500 |
| Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | 478 181 | 1 005 837 |
| Résultat de l'exercice (Part du Groupe) | | 140 590 | 256 721 |
| CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE | | 4 041 815 | 4 390 943 |
| Capitaux propres - Minoritaires | | 197 | 182 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | | 4 042 012 | 4 391 125 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Emprunts et dettes financières à plus d'un an | 4 | 269 142 | 359 269 |
| Impôts différés passifs | 3, 6 | - | 106 253 |
| TOTAL PASSIFS NON COURANTS | | 269 142 | 465 522 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Dettes fournisseurs et diverses | | 654 890 | 647 826 |
| Dettes fiscales et sociales | | 272 440 | 215 837 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 3 | 2 805 364 | 2 958 226 |
| Emprunts et dettes financières à moins d'un an | 4 | 1 394 560 | 1 402 173 |
| Provisions courantes | 3 | 1 114 162 | 939 410 |
| TOTAL PASSIFS COURANTS | | 6 241 416 | 6 163 472 |
| TOTAL PASSIF | | 10 552 570 | 11 020 119 |

Comptes Consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT

| (en milliers d'euros) | Éléments de l'Annexe | 2010 1 ^{er} semestre | 2009 1 ^{er} semestre retraité (1) | 2009 |
|--|----------------------|----------------------------------|--|------------------|
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 5 | 1 990 375 | 1 384 071 | 3 421 179 |
| Autres produits de l'activité | | 4 478 | 2 786 | 4 914 |
| PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES | | 1 994 853 | 1 386 857 | 3 426 093 |
| Variation des stocks de produits en-cours et finis | | -264 193 | 406 634 | -73 065 |
| Achats consommés | | -803 597 | -1 017 428 | -1 697 604 |
| Charges de personnel (2) | | -511 871 | -532 335 | -988 087 |
| Impôts et taxes | | -31 565 | -30 872 | -63 415 |
| Dotations aux amortissements | | -43 697 | -44 899 | -90 814 |
| Dotations aux provisions | | -722 304 | -587 882 | -745 212 |
| Reprises de provisions | | 585 793 | 546 439 | 670 475 |
| Autres produits et charges d'exploitation | | 44 051 | -5 488 | -45 745 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT | | 247 470 | 121 026 | 392 626 |
| Autres produits et charges non courants | | 0 | 0 | 0 |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | 5 | 247 470 | 121 026 | 392 626 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | 3 857 | 7 317 | 10 575 |
| Coût de l'endettement financier brut | | -22 769 | -9 830 | -34 962 |
| Produits financiers | | 3 292 | 46 528 | 53 559 |
| Charges financières | | 0 | 0 | 0 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 5 | -15 620 | 44 015 | 29 172 |
| Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (3) | 3, 5 | -29 534 | 25 | -65 550 |
| Impôts sur les résultats | 6 | -61 711 | -40 848 | -99 483 |
| RÉSULTAT NET (4) | | 140 605 | 124 218 | 256 765 |
| <i>Dont part du Groupe</i> | | <i>140 590</i> | <i>124 196</i> | <i>256 721</i> |
| <i>Dont intérêts minoritaires</i> | | <i>15</i> | <i>22</i> | <i>44</i> |
| Résultat par action en euros (de base) | 7 | 13,9 | 12,3 | 25,4 |
| Résultat par action en euros (dilué) | 7 | 13,9 | 12,3 | 25,4 |

(1) à compter de la clôture 2009, le Groupe a opté pour l'inscription des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites dans les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres et non plus en résultat (cf. paragraphe E de l'Éléments 1). Conformément aux normes IFRS, le Groupe présente donc un compte de résultat semestriel 2009 retraité comme si cette méthode avait toujours été appliquée.

(2) les charges de personnel comprennent l'intéressement et la participation : 56 360 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2010, 103 849 en 2009 et 68 669 au 1^{er} semestre 2009.

(3) les comptes du Groupe intègrent une quote-part du résultat retraité de THALES à compter du second semestre 2009.

(4) le résultat net est intégralement attribuable au résultat des activités poursuivies (pas d'abandon d'activités).

| | | | | |
|---|--|----------------|----------------|----------------|
| RÉSULTAT NET hors THALES | | 170 165 | 124 218 | 322 354 |
| RÉSULTAT NET y compris THALES mais hors amortissement de l'allocation du prix d'acquisition | | 197 167 | 124 218 | 315 381 |



ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

| (en milliers d'euros) | Éléments de l'Annexe | 2010 1 ^{er} semestre | 2009 1 ^{er} semestre retraité (1) | 2009 |
|--|----------------------|----------------------------------|--|----------------|
| RÉSULTAT NET (A) | | 140 605 | 124 218 | 256 765 |
| PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES : | | | | |
| • PART DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT : | | | | |
| <i>Écarts d'évaluation des instruments financiers :</i> | | | | |
| ✓ Actifs financiers disponibles à la vente | | 19 018 | 929 | 18 536 |
| ✓ Instruments de couverture (2) | 3 | -633 421 | 114 797 | 198 519 |
| <i>Écarts actuariels sur engagements de retraites</i> | 3 | -12 460 | -7 353 | -4 836 |
| <i>Impôts différés relatifs à ces écarts</i> | 3, 6 | 215 700 | -38 013 | -68 269 |
| Total des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | -411 163 | 70 360 | 143 950 |
| Écarts de conversion | | 74 292 | -5 146 | -14 691 |
| • PART DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT | | -336 871 | 65 214 | 129 259 |
| • PART DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE | 3 | -68 462 | -60 | 12 260 |
| PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (B) | | -405 333 | 65 154 | 141 519 |
| TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (A+B) | | -264 728 | 189 372 | 398 284 |
| <i>Dont part du Groupe</i> | | -264 743 | 189 350 | 398 240 |
| <i>Dont intérêts minoritaires</i> | | 15 | 22 | 44 |

(1) à compter de la clôture 2009, le Groupe a opté pour l'inscription des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites dans les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres et non plus en résultat (cf. paragraphe E de l'Élément 1). Conformément aux normes IFRS, le Groupe présente donc un état des produits et charges comptabilisés au 1^{er} semestre 2009 retraité comme si cette méthode avait toujours été appliquée.

(2) les montants indiqués correspondent à la variation de la valeur de marché du portefeuille sur la période. Ils ne sont pas représentatifs des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Comptes Consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-après, où :

- la rubrique capital reprend le capital social de la Société Mère, DASSAULT AVIATION,
- la rubrique réserves et résultats consolidés inclut notamment les réserves liées au capital (primes d'émission, d'apport et de fusion), le résultat net de l'exercice et les réserves légales,
- la rubrique écarts de conversion enregistre les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales hors zone euro,
- la rubrique autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, telle que détaillée dans l'état des produits et charges comptabilisés, regroupe les variations nettes d'impôts de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments de couverture ainsi que les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites.

| (en milliers d'euros) | Capital | Réserves et résultats consolidés (2) | Écarts de conversion | Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | Total part Groupe | Minoritaires | Total |
|--|---------------|--------------------------------------|----------------------|--|-------------------|--------------|------------------|
| Au 31.12.2008 (montants publiés) | 81 007 | 3 188 394 | -122 645 | 899 746 | 4 046 502 | 138 | 4 046 640 |
| Impact changement de méthode (1) | | 46 283 | | -46 283 | 0 | | 0 |
| Au 01.01.2009 retraité (1) | 81 007 | 3 234 677 | -122 645 | 853 463 | 4 046 502 | 138 | 4 046 640 |
| Mouvements 1^{er} semestre 2009 retraités (1) | | | | | | | |
| <i>Résultat net de la période</i> | | <i>124 196</i> | | | <i>124 196</i> | <i>22</i> | <i>124 218</i> |
| <i>Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i> | | | <i>-5 206</i> | <i>70 360</i> | <i>65 154</i> | | <i>65 154</i> |
| Total des produits et charges comptabilisés | | 124 196 | -5 206 | 70 360 | 189 350 | 22 | 189 372 |
| Dividendes versés | | -58 730 | | | -58 730 | | -58 730 |
| Au 30.06.2009 retraité (1) | 81 007 | 3 300 143 | -127 851 | 923 823 | 4 177 122 | 160 | 4 177 282 |
| Au 01.01.2010 | 81 007 | 3 437 599 | -133 500 | 1 005 837 | 4 390 943 | 182 | 4 391 125 |
| Mouvements 1^{er} semestre 2010 | | | | | | | |
| <i>Résultat net de la période</i> | | <i>140 590</i> | | | <i>140 590</i> | <i>15</i> | <i>140 605</i> |
| <i>Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i> | | | <i>122 323</i> | <i>-527 656</i> | <i>-405 333</i> | | <i>-405 333</i> |
| Total des produits et charges comptabilisés | | 140 590 | 122 323 | -527 656 | -264 743 | 15 | -264 728 |
| Dividendes versés | | -89 108 | | | -89 108 | | -89 108 |
| Autres mouvements (3) | | 4 723 | | | 4 723 | | 4 723 |
| Au 30.06.2010 | 81 007 | 3 493 804 | -11 177 | 478 181 | 4 041 815 | 197 | 4 042 012 |

(1) à compter de la clôture 2009, le Groupe a opté pour l'inscription des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites dans les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres et non plus en résultat (cf. paragraphe E de l'Élément 1). Conformément aux normes IFRS, le Groupe présente donc un tableau de variation des capitaux propres retraité comme si cette méthode avait toujours été appliquée.

(2) dont réserves liées au capital (primes d'émission, d'apport et de fusion) : 19 579 milliers d'euros.

(3) il s'agit notamment de l'évolution des actions d'autocontrôle et des stock-options de THALES.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en milliers d'euros) | 2010 1 ^{er} semestre | 2009 1 ^{er} semestre retraité (1) | 2009 |
|---|----------------------------------|--|-------------------|
| RÉSULTAT NET | 140 605 | 124 218 | 256 765 |
| Annulation des résultats des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus | 55 304 | 54 091 | 119 667 |
| Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés | 25 | -92 | 371 |
| Charge d'impôts (y compris impôts différés) | 61 711 | 40 848 | 99 483 |
| Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au besoin en fonds de roulement) | 186 071 | 51 758 | 146 599 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔTS (A) | 443 716 | 270 823 | 622 885 |
| IMPÔTS VERSÉS (B) | -95 646 | -39 970 | -101 923 |
| Variation des stocks et en-cours (valeur nette) | 169 671 | -442 440 | 29 413 |
| Variation des avances et acomptes versés | 24 204 | -23 200 | -30 895 |
| Variation des créances clients et autres créances (valeur nette) | -100 108 | -64 403 | -81 259 |
| Variation des instruments de couverture | -541 | -5 472 | -4 426 |
| Variation des avances et acomptes reçus | -152 862 | -101 951 | -456 701 |
| Variation des dettes fournisseurs et diverses | 7 064 | -256 428 | -308 122 |
| Variation des dettes fiscales et sociales | 56 603 | 12 103 | 6 663 |
| Reclassements et retraitements de consolidation | -2 490 | 1 820 | 1 768 |
| AUGMENTATION (-) OU DIMINUTION (+) DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT (C) | 1 541 | -879 971 | -843 559 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION (D=A+B+C) | 349 611 | -649 118 | -322 597 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | -38 653 | -81 772 | -113 885 |
| Acquisition d'immobilisations financières | -332 | -492 | -2 216 |
| Cession ou réduction d'actifs immobilisés | 3 742 | 11 195 | 11 323 |
| Acquisition de THALES en 2009 | 0 | -1 958 502 | -1 958 502 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E) | -35 243 | -2 029 571 | -2 063 280 |
| Acquisition/cession nette de valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (au coût historique) | -30 823 | 777 853 | 744 885 |
| Augmentation de capital | 0 | 0 | 0 |
| Variation des autres fonds propres | 0 | 0 | 0 |
| Augmentation des dettes financières (2) | 1 345 057 | 1 594 883 | 1 587 980 |
| Remboursement des dettes financières (2) | -1 437 179 | -68 441 | -83 183 |
| Dividendes versés au cours de l'exercice | -89 108 | -58 730 | -58 730 |
| FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F) | -212 053 | 2 245 565 | 2 190 952 |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (D+E+F) | 102 315 | -433 124 | -194 925 |
| Trésorerie nette à l'ouverture | 606 799 | 813 972 | 813 972 |
| Variation de la trésorerie nette | 102 315 | -433 124 | -194 925 |
| Variations de taux de change | 51 545 | -5 388 | -12 248 |
| Trésorerie nette à la clôture | 760 659 | 375 460 | 606 799 |

(1) à compter de la clôture 2009, le Groupe a opté pour l'inscription des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites dans les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres et non plus en résultat (cf. paragraphe E de l'Élément 1). Conformément aux normes IFRS, le Groupe présente donc un tableau des flux de trésorerie semestriels 2009 retraité comme si cette méthode avait toujours été appliquée.

(2) au cours du 1^{er} semestre 2010, le Groupe a remboursé la part à moins d'un an des emprunts souscrits en 2009 auprès d'établissements de crédit et du GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT et, pour conserver sa flexibilité financière, a souscrit de nouveaux emprunts à court terme et à taux variables, partiellement couverts par des swaps à taux fixes.

DASSAULT AVIATION

9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES-MARCEL DASSAULT - 75008 PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 81.007.176 EUROS, COTÉE ET IMMATRICULÉE EN FRANCE

712 042 456 RCS PARIS

SIRET : 712 042 456 00111

En date du 28 juillet 2010, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe pour le 1^{er} semestre 2010 et en a autorisé la publication.

ANNEXE / SOMMAIRE

| Éléments N° | ANNEXE AUX ÉTATS DE SYNTHÈSE DU 1 ^{er} SEMESTRE 2010 |
|-------------|--|
| 1 | I - PRINCIPES COMPTABLES |
| 2 | II - COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT |
| 3 | Périmètre de consolidation |
| 3 | Commentaires sur les évolutions bilancielleS significatives |
| 3.1 | Postes de l'actif |
| 3.1.1 | Titres mis en équivalence |
| 3.1.2 | Impôts différés actifs |
| 3.1.3 | Stocks et en-cours |
| 3.1.4 | Créances clients et autres créances |
| 3.1.5 | Instruments de couverture |
| 3.1.6 | Trésorerie et équivalents de trésorerie |
| 3.2 | Postes du passif |
| 3.2.1 | Total capitaux propres |
| 3.2.2 | Impôts différés passifs |
| 3.2.3 | Avances et acomptes reçus sur commandes |
| 3.2.4 | Provisions courantes |
| 4 | Évolution de la trésorerie disponible |
| 5 | Commentaires sur les évolutions significatives du compte de résultat |
| 5.1 | Chiffre d'affaires et résultat opérationnel |
| 5.2 | Résultat financier |
| 5.3 | Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence |
| 6 | Situation fiscale |
| 7 | III - AUTRES INFORMATIONS |
| 7 | Résultat par action |
| 8 | Transactions avec les parties liées |
| 9 | Événements postérieurs au 30 juin |

ÉLÉMENT 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A/ PRINCIPES GÉNÉRAUX

• A1 Conformité aux normes comptables et date de mise en application

Le Groupe DASSAULT AVIATION établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 juin 2010 telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'applique pas de façon anticipée les normes et interprétations publiées au 30 juin 2010, mais dont la mise en œuvre n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010. Pour celles qui le concernent, et compte tenu de ses principes comptables actuels, le Groupe ne serait pas impacté de manière significative en termes de résultats et de situation financière par leur application.

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire.

• A2 Choix comptables clés et estimations de la direction

L'établissement des états financiers du Groupe oblige la direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits à l'actif et au passif.

Ces estimations concernent notamment les résultats sur les contrats en-cours et les passifs éventuels.

Elles sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

• A3 Présentation des comptes consolidés

Le bilan consolidé est présenté sous la forme Courant / Non Courant. Sont considérés comme courants les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation, à l'exception de la part à plus d'un an des dettes financières, classée en passifs non courants.

Le compte de résultat consolidé est présenté par nature.

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en-cours de cession et de l'impôt.

Le résultat opérationnel est composé de deux parties distinctes : le résultat opérationnel courant et les autres produits et charges non courants qui correspondent aux éléments inhabituels significatifs.

B/ PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

• B1 Choix des sociétés et méthodes de consolidation

B1-1 Participation dans les filiales

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement de manière exclusive sont consolidées par intégration globale si leur importance relative le justifie.

B1-2 Participation dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles DASSAULT AVIATION exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence si leur importance relative le justifie.

Les 19 et 20 mai 2009, DASSAULT AVIATION a acquis 26% de THALES, consolidé par mise en équivalence à compter de sa date d'acquisition.

Au 1^{er} semestre 2009, compte tenu de la date d'acquisition, très proche de la date d'arrêt des comptes semestriels consolidés, et des retraitements à pratiquer, la quote-part du résultat retraité de THALES avait été réputée non significative.

B1-3 Participation dans les coentreprises

Les sociétés dans lesquelles DASSAULT AVIATION exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle si leur importance relative le justifie.

En 2009 et 2010, le Groupe n'a pas de participation significative de ce type.

B1-4 Seuils de consolidation pour les sociétés contrôlées ou dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable

Pour l'application du facteur d'importance relative, une société est incluse dans la consolidation si tous les critères suivants sont remplis :

- total du bilan supérieur à 2% de celui du Groupe,
- chiffre d'affaires supérieur à 2% de celui du Groupe,
- montant des capitaux propres supérieur à 3% de ceux du Groupe.

B1-5 Élimination des opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, ainsi que les résultats internes non réalisés, compris dans l'actif immobilisé, dans les stocks et les en-cours des sociétés consolidées.

• B2 Dates d'arrêté

Toutes les sociétés consolidées ont effectué un arrêté de leurs comptes au 30 juin 2010.

• B3 Conversion des comptes des filiales hors zone euro

Les comptes des filiales hors zone euro sont convertis en euros de la manière suivante :

- actifs et passifs au cours de clôture,
- compte de résultat au taux moyen de la période.

La différence de conversion est incluse dans les capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

C/ PRINCIPES D'ÉVALUATION

• C1 Écarts d'acquisition et regroupements d'entreprises (acquisitions, fusions) (IFRS 3 R)

La norme IFRS 3 R est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Elle n'a pas trouvé à s'appliquer sur le 1^{er} semestre 2010.

DASSAULT AVIATION a choisi de ne pas retraiter de façon rétrospective les écarts d'acquisition antérieurs au 1^{er} janvier 2004. En conséquence, les écarts d'acquisition à cette date correspondent à la valeur nette des amortissements antérieurement pratiqués.

Comptabilisation de l'écart d'acquisition :

- lorsqu'il est négatif, en résultat,
- lorsqu'il est positif, à l'actif du bilan :
 - ✓ dans la rubrique écarts d'acquisition lorsque la société acquise est intégrée globalement ou proportionnellement,
 - ✓ dans la rubrique titres mis en équivalence lorsque la société acquise est mise en équivalence.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, en conformité avec la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis. Ils font l'objet de tests de perte de valeur, selon la méthode décrite dans le paragraphe C5, à chaque clôture annuelle ainsi qu'à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

• C2 Principes de comptabilisation et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16 et 38)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs.

La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les frais de développement sont activés s'ils satisfont à l'ensemble des trois critères déterminants pour le Groupe : faisabilité technique, faisabilité économique et fiabilité de l'information relative au coût. Ils devront dégager de façon probable des avantages économiques futurs clairement identifiables. Leur amortissement est fonction du nombre d'avions livrés dans l'année, rapporté à une estimation du nombre d'avions à livrer au titre du programme (y compris ceux de l'année).

Comptes Consolidés

• C3 Durées d'utilité

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

| | |
|---|--|
| Logiciels | 3-4 ans |
| Frais de développement | fonction du nombre d'unités à produire |
| Bâtiments industriels | 25-30 ans |
| Immeubles de bureau | 25-35 ans |
| Agencements et aménagements | 7-15 ans |
| Installations techniques, matériel et outillage | 3-15 ans |
| Avions | 4-10 ans |
| Matériel roulant | 3-4 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 3-8 ans |
| Biens d'occasion | au cas par cas |

• C4 Décomptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles

Tout gain ou perte constaté lors de la décomptabilisation d'un actif (différence entre le produit net de cession et la valeur comptable) est inclus dans le compte de résultat l'année de sa sortie.

• C5 Perte de valeur et valeur recouvrable des actifs corporels, incorporels et des écarts d'acquisition

A chaque arrêté de comptes, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur et effectue un test de dépréciation si un indice de perte de valeur est détecté. Dans le cadre de la clôture annuelle, un test de dépréciation est systématiquement effectué.

Ces indices de perte de valeur comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts,...) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (études de rentabilité, carnet de commandes, évolution de la réglementation).

Le Groupe déprécie les immobilisations corporelles, incorporelles et les écarts d'acquisition d'une unité génératrice de trésorerie lorsque la valeur nette comptable de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 8,8% (identique au 31.12.2009) et un taux de croissance de 2% (identique au 31.12.2009). Le taux d'actualisation retenu intègre les taux en vigueur dans le secteur aéronautique.

Les flux après impôts sont généralement projetés sur une période de cinq ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale.

Chaque société du périmètre de consolidation constitue une unité génératrice de trésorerie car c'est le plus petit ensemble ayant des entrées de trésorerie indépendantes et cernables. Le taux d'actualisation appliqué est commun à toutes les unités génératrices de trésorerie car ces dernières relèvent toutes du domaine aéronautique.

Si une unité génératrice de trésorerie incluant un écart d'acquisition doit être dépréciée, c'est l'écart d'acquisition qui est déprécié en priorité. Le solde de la dépréciation est réparti entre les autres actifs composant l'unité génératrice de trésorerie au prorata de leur valeur comptable.

La dépréciation d'un écart d'acquisition est définitive. Pour tout autre actif inclus dans une unité génératrice de trésorerie, une dépréciation antérieure peut être reprise en résultat lorsque l'évolution de la valeur recouvrable de l'actif le permet.

• C6 Titres et autres actifs financiers non courants

Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui correspond au prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Ils relèvent de trois catégories :

C6-1 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de transaction.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

C6-2 Titres disponibles à la vente

Ils correspondent essentiellement à des placements de trésorerie sous forme de valeurs mobilières de placement et à des titres de participation non consolidés que le Groupe n'a pas l'intention de céder à court terme.

Ils sont inscrits dans le poste titres disponibles à la vente et comptabilisés à leur juste valeur.

Pour les actifs cotés (valeurs mobilières et titres de participation), la juste valeur correspond au cours de marché à la date d'arrêté des comptes.

Pour les titres de participation non cotés, la juste valeur correspond à la quote-part de situation nette augmentée des plus-values latentes significatives s'il y a lieu. Elle est calculée sur la base des états financiers les plus récents disponibles au moment de l'arrêté des comptes.

Les plus ou moins-values nettes des impôts différés applicables sont constatées dans les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, à l'exception des moins-values jugées définitives.

Dès que ces actifs sont vendus ou que leur valeur est définitivement altérée, la plus ou moins-value, cumulée antérieurement constatée dans les capitaux propres, est incluse dans le résultat financier pour les valeurs mobilières de placement (en produits financiers ou charges financières) et dans le résultat opérationnel pour les titres de participation (en autres produits et charges non courants).

En cas de cession partielle d'une ligne de titre, la méthode du "premier titre entré, premier titre sorti" est retenue pour déterminer le résultat de cession recyclé des capitaux propres.

C6-3 Autres actifs financiers

Ils se composent principalement de dépôts de garantie et de prêts accordés au personnel dans le cadre du prêt logement.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti (coût historique diminué des remboursements). Les autres actifs sont comptabilisés à leur valeur historique.

• C7 Stocks et travaux en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions qui sont sortis à leur coût d'acquisition. Les travaux en-cours sont évalués en coût de production.

DASSAULT AVIATION a poursuivi au 1^{er} semestre 2010 les mesures de chômage partiel mises en place pour adapter son plan de charges à l'activité. La sous-activité liée à ces mesures a été comptabilisée en charges de l'exercice et n'a pas d'impact sur l'évaluation des travaux en-cours à fin juin 2010.

Les stocks et travaux en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

• C8 Créances

Les créances en devises sont converties en monnaie nationale sur la base du cours de clôture et les écarts constatés sont enregistrés en résultat opérationnel.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une créance est estimée en prenant en considération la nature du client, ainsi que l'historique des règlements.

En cas de risque de défaillance du client, la créance est dépréciée à hauteur du risque estimé pour la part non couverte par une assurance crédit (COFACE ou sûretés réelles).

Les créances non dépréciées sont des créances récentes et sans risque de crédit significatif.

• C9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, comptabilisé à l'actif du bilan, est constitué des disponibilités, des dépôts à terme et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont des valeurs mobilières de placement répondant aux critères de la norme IAS 7 : placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Elles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition, puis évaluées à leur juste valeur, correspondant, pour ces valeurs cotées, au cours de marché à la date d'arrêté des comptes.

La variation de juste valeur est inscrite dans le résultat financier, en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les produits ou charges nets de cession sont constatés dans le résultat financier, en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

• C10 Provisions pour risques et charges

C10-1 Coût des départs à la retraite et médailles du travail

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des médailles du travail sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité (AA).

Le Groupe a changé en 2009 la méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites qui étaient auparavant reconnus dans le résultat de l'exercice (cf. détail de ce changement au paragraphe E).

Les écarts actuariels sont désormais inscrits en totalité dans l'état des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.

C10-2 Autres provisions pour risques et charges

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à consentir à ses clients des garanties de fonctionnement sur les matériels livrés.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part de charges futures jugées probables au titre de ces engagements.

Ces provisions sont déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique.

• C11 Dettes et emprunts

Les dettes et emprunts en devises sont convertis en monnaie nationale sur la base du cours de clôture et les écarts constatés sont enregistrés en résultat opérationnel.

Les emprunts contractés par le Groupe sont initialement comptabilisés pour le montant reçu, net des frais de transaction, puis par la suite au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

• C12 Actualisation des créances, dettes et provisions

Le Groupe n'ayant aucune créance ou dette significative avec différé de paiement important sans intérêt, il n'y a pas lieu de procéder à une actualisation de ces postes.

La provision relative au coût des départs à la retraite et prestations assimilées est actualisée suivant la norme IAS 19.

Les autres provisions sont évaluées, de fait, en valeur actuelle.

Conformément aux prescriptions des normes IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

• C13 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation et les risques de taux d'intérêts.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollars US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles.

Les risques de taux résultent de la part des emprunts à taux variable contractés par le Groupe, qui a mis en place des swaps de taux pour couvrir ces risques.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan, dans la rubrique instruments de couverture, pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du marché communiqué par les organismes financiers concernés.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour les opérations concernées suivant les critères définis par la norme IAS 39 :

- les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont inscrites, nettes d'impôts, dans les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, à l'exception des éventuelles variations correspondant à la part non efficace de la couverture comptabilisées en résultat opérationnel pour les instruments de change et en résultat financier pour les instruments de taux,
- lorsque le flux de trésorerie est encaissé, le profit ou la perte lié à l'instrument de couverture de change est constaté en résultat opérationnel,
- à chaque échéance de paiement des intérêts des emprunts couverts, le profit ou la perte lié à l'instrument de couverture de taux, pour la période échue, est constaté en résultat financier.

Si un instrument dérivé, choisi pour l'efficacité de la couverture économique qu'il procure au Groupe, ne remplit pas les conditions requises par la norme pour la comptabilité de couverture, les variations de sa juste valeur sont comptabilisées dans le résultat financier.

• C14 Constatation du chiffre d'affaires et des résultats

C14-1 Reconnaissance du chiffre d'affaires et résultat opérationnel

Les produits des ventes de biens sont comptabilisés lors du transfert à l'acquéreur des risques et avantages de la propriété. En règle générale, il s'agit du transfert de propriété pour le Groupe.

Les prestations de services sont constatées à l'avancement selon les étapes convenues au contrat. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

C14-2 Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué :

- des plus ou moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement équivalents de trésorerie,
- des produits de cession de valeurs mobilières de placement,
- des dividendes perçus des sociétés non consolidées, comptabilisés lorsque le Groupe - actionnaire - est en droit d'en percevoir le paiement,
- des frais financiers, essentiellement liés aux emprunts contractés et aux comptes courants de participation du personnel.

C14-3 Impôts sur les résultats

Les crédits d'impôts recherche sont comptabilisés en diminution du poste impôts sur les résultats.

• C15 Imposition différée

Les impôts différés sont calculés par société pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale.

Dans le cadre des règles définies par la norme IAS 12, les actifs d'impôts ne sont constatés, société par société, que dans la mesure où les bénéfices futurs estimés sont suffisants pour couvrir ces actifs et où leur échéance n'est pas supérieure à dix ans.

Les éventuels impôts de distribution dus au titre des dividendes proposés par les filiales sont provisionnés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts locaux (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Comptes Consolidés

Dans le cadre des arrêtés comptables au 30 juin, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par société.

D/ INFORMATION SECTORIELLE

La norme IFRS 8, secteurs opérationnels, requiert la présentation de l'information selon des critères de gestion interne. L'activité du Groupe DASSAULT AVIATION relève entièrement du domaine aéronautique. Le reporting interne fait au Président – Directeur Général, utilisé pour la stratégie et les prises de décision, ne présente pas d'analyse de la performance (au sens de la norme IFRS 8) à un niveau inférieur à ce domaine.

E/ CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

L'entrée en vigueur des normes IFRS 3 Révisée (regroupement d'entreprises) et IAS 27 Révisée (états financiers consolidés) d'application prospective est sans impact sur les états financiers (cf. paragraphe C1 de l'Élément 1).

Par ailleurs, à la clôture 2009, DASSAULT AVIATION a adopté, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, l'option offerte par la norme IAS 19, Avantages au personnel, de reconnaître la totalité des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite de la période au cours de laquelle ils se sont produits dans l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.

La Direction considère que l'application de cette méthode fournit des informations plus pertinentes. En effet, elle permet de traduire dans le résultat net le coût de la période et de présenter dans les autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres l'effet des réestimations de l'engagement total. Auparavant, DASSAULT AVIATION comptabilisait ces écarts actuariels dans le résultat de l'exercice.

Afin de permettre la comparabilité des exercices comptables et en application des normes IFRS, les données financières présentées relatives au 1^{er} semestre 2009 ne sont pas les données publiées mais des données retraitées.

Ces dernières ont été calculées comme si le Groupe avait toujours appliqué ce mode de comptabilisation des écarts actuariels.

L'impact sur le résultat net du 1^{er} semestre 2009 est une augmentation de 5 846 milliers d'euros :

| (en milliers d'euros) | Publié 1 ^{er} semestre 2009 | Retraité 1 ^{er} semestre 2009 | Variation |
|--------------------------|---|---|--------------|
| RÉSULTAT NET | | | |
| Dotations aux provisions | -595 235 | -587 882 | 7 353 |
| Impôts sur les résultats | -39 341 | -40 848 | -1 507 |
| Impact net | | | 5 846 |

L'impact sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au cours du 1^{er} semestre 2009 est une diminution de 5 846 milliers d'euros :

| (en milliers d'euros) | Publié 1 ^{er} semestre 2009 | Retraité 1 ^{er} semestre 2009 | Variation |
|--|---|---|---------------|
| PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES | | | |
| Écarts actuariels sur engagements de retraites | 0 | -7 353 | -7 353 |
| Impôts différés relatifs à ces écarts | 0 | 1 507 | 1 507 |
| Impact net | | | -5 846 |

L'impact net sur le total des produits et charges comptabilisés au 1^{er} semestre 2009 est donc nul :

| (en milliers d'euros) | Écart entre publié et retraité |
|--|---|
| TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS | |
| Impact sur le résultat net | 5 846 |
| Impact sur les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | -5 846 |
| Impact net au 1^{er} semestre 2009 | 0 |

Sur les capitaux propres au 1^{er} janvier et au 30 juin 2009, le changement conduit à un reclassement de poste à poste :

| (en milliers d'euros) | Publié | Retraité | Variation |
|--|-------------|-------------|------------|
| CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2009 – PART DU GROUPE | | | |
| Réserves (*) | 3 129 664 | 3 175 947 | 46 283 |
| Résultat 1 ^{er} semestre 2009 | 118 350 | 124 196 | 5 846 |
| <i>soit, par action (en euros)</i> | <i>11,7</i> | <i>12,3</i> | <i>0,6</i> |
| Réserves et résultat | 3 248 014 | 3 300 143 | 52 129 |
| Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (01.01) | 899 746 | 853 463 | -46 283 |
| Mouvements de la période | 76 206 | 70 360 | -5 846 |
| Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (30.06) | 975 952 | 923 823 | -52 129 |
| Impact total au passif | | | 0 |

| (en milliers d'euros) | Publié | Retraité | Variation |
|--|-----------|-----------|-----------|
| CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2009 – PART DU GROUPE | | | |
| Réserves (*) et résultat | 3 188 394 | 3 234 677 | 46 283 |
| Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | 899 746 | 853 463 | -46 283 |
| Impact total au passif | | | 0 |

(*) hors écarts de conversion.

ÉLÉMENT 2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent ceux de la société DASSAULT AVIATION et des filiales et participations suivantes :

| Nom | Pays | % intérêts des capitaux propres (1) | |
|--|--------|-------------------------------------|--------------|
| | | 30.06.2010 | 31.12.2009 |
| <u>Consolidées par intégration globale</u> | | | |
| DASSAULT AVIATION | France | Consolidante | Consolidante |
| DASSAULT FALCON JET | France | 100 | 100 |
| DASSAULT FALCON SERVICE | France | 100 | 100 |
| DASSAULT PROCUREMENT SERVICES | France | 100 | 100 |
| SOGITEC INDUSTRIES | France | 100 | 100 |
| <u>Consolidées par mise en équivalence</u> | | | |
| DASSAULT INTERNATIONAL INC. | France | 100 | 100 |
| THALES | France | 26 | 26 |

(1) les pourcentages d'intérêts sont identiques aux pourcentages de contrôle pour toutes les sociétés du Groupe à l'exception de THALES, acquis en mai 2009, dont le Groupe détient 25,9% du capital, 26,4% des droits à intérêts et 20,2% des droits de vote au 30 juin 2010.

ÉLÉMENT 3 – COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS BILANCIELLES SIGNIFICATIVES

3.1 POSTES DE L'ACTIF

3.1.1 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

La baisse de 119 043 milliers d'euros de ce poste concerne essentiellement la valorisation de la participation dans THALES, dont la baisse de 119 850 milliers d'euros s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

| | |
|--|------------------|
| Quote-part de résultat de la période (après retraitement de consolidation (1)) | - 29 560 |
| Élimination des dividendes versés par THALES | - 25 770 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres (2) | - 69 243 |
| dont | |
| ✓ écarts d'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente | - 1 398 |
| ✓ écarts d'évaluation des instruments de couverture | - 65 106 |
| ✓ écarts actuariels sur engagements de retraites | - 71 437 |
| ✓ impôts différés relatifs à ces écarts | 21 448 |
| ✓ écarts de conversion (2) | 47 250 |
| Autres mouvements | 4 723 |
| TOTAL : variation de la mise en équivalence THALES | - 119 850 |

(1) essentiellement écritures relatives aux engagements de retraites (THALES appliquant la méthode du corridor) et aux dotations aux amortissements des éléments acquis identifiés.

(2) les écarts de conversion de la période relatifs à DASSAULT INTERNATIONAL USA s'élevant à 781 milliers d'euros, la part des sociétés mises en équivalence dans le total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres est une perte de 68 462 milliers d'euros.

3.1.1 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE (suite)

Le détail du passage entre le résultat publié par THALES, part du groupe, et celui intégré par DASSAULT AVIATION figure dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

| | |
|---|----------------|
| Résultat net du 1 ^{er} semestre 2010, part du groupe, publié par THALES (100%) | 106 400 |
| Résultat du 1^{er} semestre 2010 THALES retraité – quote-part de DASSAULT AVIATION au 30.06.2010 (26,4%) (A) | 28 068 |
| Amortissement de l'allocation du prix d'acquisition, net d'impôts | - 56 562 |
| Autres retraitements de consolidation : | |
| • écoulement des instruments de couverture figurant dans les capitaux propres de THALES à la date d'acquisition | - 6 595 |
| • ajustement des engagements de retraites | 2 981 |
| • impôts différés correspondants | 2 271 |
| • effet de dilution | 277 |
| Sous-total retraitements de consolidation (B) | -57 628 |
| Valeur intégrée par DASSAULT AVIATION (A+B) | -29 560 |

Au 30 juin 2010, la participation de DASSAULT AVIATION dans THALES est valorisée dans les comptes à 1 736 293 milliers d'euros. La valeur des actions détenues représente 1 367 859 milliers d'euros sur la base du cours de Bourse de l'action THALES au 30 juin 2010 (26,54 euros par action).

La valeur boursière (dite de marché) étant inférieure à la valeur de THALES dans les comptes de DASSAULT AVIATION, un test de dépréciation a été réalisé. La valeur d'utilité, calculée selon la méthode décrite dans l'Élément 5 de l'annexe aux comptes consolidés 2009, restant supérieure à la valeur comptabilisée, aucune perte de valeur n'a été constatée.

3.1.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

L'augmentation de 153 674 milliers d'euros est explicitée dans l'Élément 6 de la présente annexe.

3.1.3 STOCKS ET EN-COURS

Le poste diminue de 169 671 milliers d'euros compte tenu, notamment, des fortes livraisons d'avions FALCON du semestre.

3.1.4 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Le poste augmente de 100 108 milliers d'euros, principalement du fait de la hausse des créances clients, liée notamment au retard de paiement étatique et à un effet change favorable au 30 juin 2010.

3.1.5 INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments de couverture de change ont été valorisés au cours de clôture de 1,23 \$/€ au 30 juin 2010 contre 1,44 \$/€ au 31 décembre 2009. Cette évolution du cours de clôture explique l'essentiel de la variation du poste, qui diminue de 632 880 milliers d'euros.

3.1.6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

L'augmentation de 148 242 milliers d'euros est incluse dans la variation de la trésorerie disponible. L'évolution de cette dernière figure dans l'Élément 4 de la présente annexe.

3.2 POSTES DU PASSIF

3.2.1 TOTAL CAPITAUX PROPRES

Les mouvements explicitant la diminution de 349 113 milliers d'euros figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. En plus du bénéfice de la période (140 590 milliers d'euros pour la part Groupe) et les dividendes distribués (89 108 milliers d'euros), la principale variation concerne les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, détaillés dans l'état du même nom (notamment, baisse de la valeur des instruments de couverture de 633 421 milliers d'euros avant impôts différés).

3.2.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

Au 30 juin 2010, il n'y a pas d'impôt différé passif car le Groupe est en situation d'imposition différée active comme détaillé dans l'Élément 6 de la présente annexe.

3.2.3 AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES

Le poste diminue de 152 862 milliers d'euros du fait de l'importance des livraisons et de la faiblesse des prises de commandes de la période.

3.2.4 PROVISIONS COURANTES

Le poste est en hausse de 174 752 milliers d'euros, dont 130 804 milliers d'euros au titre de la garantie pour tenir compte de l'évolution de la flotte et de la complexification des systèmes.

A noter que la provision pour engagements de retraites a été recalculée, avec un taux d'actualisation de 3,80% pour les sociétés françaises et de 5,75% pour les sociétés américaines (contre respectivement 4,30% et 5,75% au 31 décembre 2009). Elle progresse de 26 337 milliers d'euros, dont 12 460 milliers d'euros d'écarts actuariels, générés principalement par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour les sociétés françaises.

ÉLÉMENT 4 - ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le Groupe utilise un indicateur "Trésorerie Disponible" qui reflète le montant de ses liquidités totales, dettes financières déduites. Cet indicateur reprend les éléments suivants :

- ✓ trésorerie et équivalents de trésorerie : 764 171 milliers d'euros,
- ✓ valeurs mobilières de placement disponibles à la vente (à leur valeur de marché) : 3 159 617 milliers d'euros,
- ✓ emprunts et dettes financières (à plus et moins d'un an) : 1 663 702 milliers d'euros.

La Trésorerie Disponible consolidée s'élève donc à 2 260 086 milliers d'euros au 30 juin 2010 contre 1 975 346 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

ÉLÉMENT 4 - ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE DISPONIBLE (suite)

L'augmentation de 284 740 milliers d'euros correspond principalement à la capacité d'autofinancement dégagée par le Groupe au cours du 1^{er} semestre (+348 070 milliers d'euros), partiellement compensée par le versement de dividendes par le Groupe (-89 108 milliers d'euros).

Du fait de l'importance des livraisons et de la faiblesse des prises de commandes, la baisse des stocks et en-cours et celle des avances et acomptes reçus se neutralisent. Cela conduit à une stabilité du besoin en fonds de roulement.

ÉLÉMENT 5 - COMMENTAIRES SUR LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2010 est de 1 990 375 milliers d'euros contre 1 384 071 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de 44% :

| (en milliers d'euros) | 1 ^{er} semestre 2010 | 1 ^{er} semestre 2009 |
|---------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 ^{er} trimestre | 821 449 | 545 992 |
| 2 nd trimestre | 1 168 926 | 838 079 |
| TOTAL | 1 990 375 | 1 384 071 |

Le chiffre d'affaires FALCON augmente de 66% entre les deux semestres. En particulier, 45 avions neufs ont été livrés au 1^{er} semestre 2010 contre 26 au 1^{er} semestre 2009.

Le chiffre d'affaires Défense France est du même niveau entre les deux semestres. 5 RAFALE ont été livrés à l'Armée française au cours du 1^{er} semestre 2010, contre 7 au cours du 1^{er} semestre 2009. Cette baisse des livraisons de RAFALE est compensée par l'augmentation du chiffre d'affaires lié au soutien et développement métropole.

Le chiffre d'affaires Défense export augmente de 11% et correspond à du soutien.

Le Bénéfice opérationnel consolidé du 1^{er} semestre 2010 est de 247 470 milliers d'euros contre 121 026 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de 104%. La marge opérationnelle s'établit ainsi à 12,4% du chiffre d'affaires contre 8,7% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2009. Ces améliorations s'expliquent principalement par la croissance du chiffre d'affaires (et accessoirement par des couvertures de change plus favorables : 1,29 \$/€ au 1^{er} semestre 2010 contre 1,31 \$/€ au 1^{er} semestre 2009).

A noter que les dépenses de recherche et développement non activées enregistrées en charges au cours du 1^{er} semestre 2010 sont de 132 660 milliers d'euros, contre 125 013 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2009.

5.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de la période est une perte de 15 620 milliers d'euros, contre un profit de 44 015 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2009. Cette dégradation résulte des facteurs suivants :

- le 1^{er} semestre 2009 avait vu, dans le cadre de l'acquisition des actions THALES, la cession de valeurs mobilières de placement disponibles à la vente dégagant un profit de 38 095 milliers d'euros,
- le coût des emprunts est de 17 206 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 4 403 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2009. Les emprunts ont été en effet souscrits en mai 2009,
- la baisse des taux de placement de la trésorerie.

5.3 QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

L'apport de THALES est un profit de 27 002 milliers d'euros avant amortissement de l'allocation du prix d'acquisition et une perte de 29 560 milliers d'euros après prise en compte de cet amortissement (cf. Élément 3). Au 1^{er} semestre 2009, compte tenu de la date d'acquisition, très proche de la date d'arrêté des comptes semestriels consolidés, et des retraitements à pratiquer, cette quote-part du résultat avait été réputée non significative.

ÉLÉMENT 6 - SITUATION FISCALE

Au 1^{er} semestre 2010, l'impôt théorique au taux en vigueur (34,43%) s'élève à 79 826 milliers d'euros pour des impôts comptabilisés de 61 711 milliers d'euros. L'écart s'explique, pour l'essentiel, par le crédit d'impôts recherche (15 000 milliers d'euros).

Au 1^{er} semestre 2009, l'impôt théorique s'élevait à 56 824 milliers d'euros pour des impôts comptabilisés de 40 848 milliers d'euros, l'écart s'expliquant également, pour l'essentiel, par le crédit d'impôts recherche (12 000 milliers d'euros).

Du fait notamment de l'évolution de la valeur de marché des couvertures de change du Groupe, toutes les sociétés intégrées globalement du Groupe sont en position d'imposition différée active au 30 juin 2010. Au bilan, le Groupe passe donc d'une situation nette passive de 52 766 milliers d'euros au 31 décembre 2009 (106 253 milliers d'euros d'impôts différés passifs minorés de 53 487 milliers d'impôts différés actifs) à une situation nette active de 207 161 milliers d'euros au 30 juin 2010 (impôts différés actifs uniquement).

ÉLÉMENT 7 - RÉSULTAT PAR ACTION

| RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE | 1 ^{er} semestre 2010 | 1 ^{er} semestre 2009 Retraité |
|---|-------------------------------|---|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires (en milliers d'euros) | 140 590 | 124 196 |
| Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation | 10 125 897 | 10 125 897 |
| Bénéfice par action de base (en euros) | 13,9 | 12,3 |

Cette information se calcule en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et détenues comme actions propres. Le Groupe ne détenant pas d'actions propres et n'ayant pas de plans d'options d'achat d'actions, le résultat par action dilué est identique au résultat de base.

ÉLÉMENT 8 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées au 30 juin 2010 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2009 et les transactions intervenues au cours du semestre sont également de même nature.

ÉLÉMENT 9 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN

Aucun événement n'a eu lieu après le 30 juin 2010 pouvant avoir un impact significatif sur les comptes.

Comptes Consolidés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société DASSAULT AVIATION, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité, caractérisé par une difficulté à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice

professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité, est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans mettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note E de l'élément 1 relative aux nouvelles normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010, sans impact sur les états financiers.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 29 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Deloitte & Associés

Serge Castillon

Dominique Jumaucourt